

## FÉLICITATIONS AUX ATHLÈTES DES HAUTS-DE-SEINE MÉDAILLÉS AUX JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO !

Les Jeux paralympiques ont permis aux athlètes évoluant dans des clubs des Hauts-de-Seine de briller à Tokyo, en remportant 4 médailles : 1 en or et 3 en bronze. Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, et l'ensemble des élus, félicitent les médaillés pour leur performance.

Quatre athlètes alto-séquanais membres de l'équipe de France, et le guide de l'un d'entre eux, sont montés sur des podiums lors des Jeux paralympiques de Tokyo :

> **Charles-Antoine Kouakou** (Antony Athlétisme 92) a décroché une magnifique médaille d'or en athlétisme dans l'épreuve de 400 m catégorie T20.

> **Thomas Bouvais** (Levallois Sporting Club) est allé chercher une médaille de bronze, avec son partenaire Clément Berthier, en tennis de table par équipe classe SM8.

> **Trésor Makunda** (Avia Club Athlétisme d'Issy-les-Moulineaux), et son guide Lucas Mathonat (Avia Club Athlétisme), ont également obtenu une médaille de bronze en athlétisme dans l'épreuve de 400 m catégorie T11.

> En judo, dans la catégorie – de 90 kg, **Hélios Latchoumanaya** (AS Bourg-la-Reine) revient de Tokyo avec une médaille de bronze à son cou.

Le Département des Hauts-de-Seine récompensera tous les médaillés des jeux olympiques et paralympiques, membres de l'Equipe de France et licenciés dans un club des Hauts-de-Seine, en leur accordant une prime de 7 500 € pour une médaille d'or, 5 000 € pour une médaille d'argent et 2 500 € pour une médaille de bronze.

Au total, à l'occasion de ces Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, 4 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 4 médailles de bronze ont été remportées par des athlètes évoluant dans des clubs alto-séquanais.

Une réception sera organisée au Département pour célébrer le palmarès des athlètes des clubs alto-séquanais.

### Contact presse

**Célia DAHAN**

tél. : 01 47 29 32 32

courriel : [cdahan@hauts-de-seine.fr](mailto:cdahan@hauts-de-seine.fr)

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)